

# L'enseignement supérieur : un vivier d'engagement pour la Garde nationale



Par le général Poisbeau,  
Secrétaire général de la Garde Nationale

**E**t si l'engagement citoyen ne se limitait pas au bulletin de vote ou aux grandes causes affichées sur les réseaux ? Depuis 2016, la Garde nationale propose une autre voie : celle d'un engagement concret, compatible avec une vie professionnelle, des études... et une envie d'agir sans tout quitter.

## Une Garde nationale ancrée dans son temps

La Garde nationale d'aujourd'hui n'a plus grand-chose à voir avec celle née sous la Révolution française, puis dissoute après la Commune. Réactivée en 2016 à l'initiative de François Hollande alors président de la République, elle répond à une réalité très contemporaine : renforcer la sécurité du pays en s'appuyant sur des citoyens volontaires, formés et engagés aux côtés des forces d'active.

Cette Garde nationale fédère désormais l'ensemble des réservistes opérationnels des armées, de la

gendarmerie et de la police. Sa mission est claire : contribuer à la défense du territoire et à la protection des populations, y compris lorsque la situation l'exige par l'emploi de la force.

## Une réserve qui monte en puissance

L'État a fait un choix stratégique fort : doubler les effectifs de la réserve opérationnelle d'ici 2030. L'objectif est ambitieux : 160 000 réservistes, répartis à parts égales entre le ministère des Armées et celui de l'Intérieur.

Fin 2025, près de 90 000 femmes et hommes étaient déjà engagés sous les couleurs des forces composant la Garde nationale. Chaque jour, environ 7 000 réservistes participent concrètement à la sécurité des Français. Leur mobilisation lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en a été une démonstration frappante : discrète, efficace, indispensable.

## Le Secrétariat général de la Garde nationale : le fédérateur de l'écosystème

Pour coordonner cette dynamique, le Secrétariat général de la Garde nationale (SGGN) joue un rôle central. Il agit comme un trait d'union entre l'État, les forces, les employeurs et le monde académique.

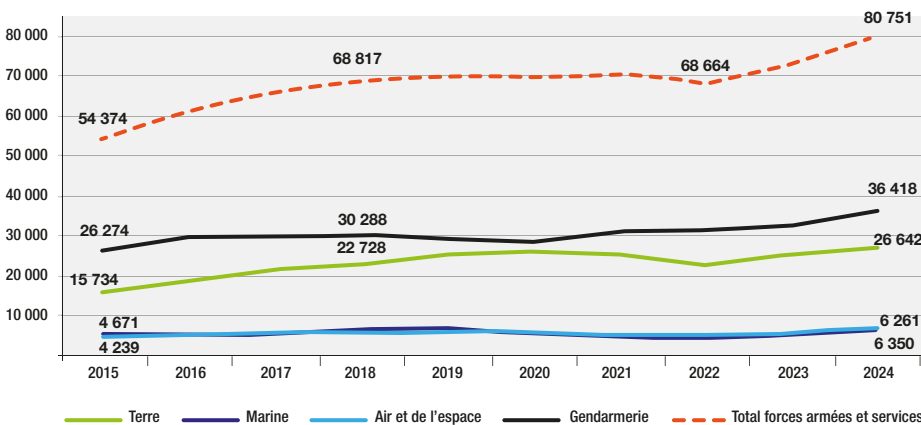
Sa mission ? Faire en sorte que l'engagement dans la réserve soit reconnu, encouragé et compatible avec les réalités professionnelles et étudiantes. Cela passe par des partenariats, de la communication, et une meilleure visibilité de ce que représente réellement la réserve aujourd'hui.

## Entreprises, administrations, universités : un engagement partagé

Depuis 2016, près de 1 500 conventions de partenariat ont été signées avec des employeurs publics et privés. Ces accords permettent aux réservistes de s'engager sans devoir choisir entre carrière, études et service de la Nation. Plusieurs universités ont déjà conventionné comme celles de Clermont-Auvergne ou de Paris-Saclay ainsi que de nombreux instituts à l'exemple de l'Institut polytechnique de Bordeaux.

Concrètement, ces partenariats offrent souvent :

- davantage de jours d'absence autorisée pour servir dans la réserve (en moyenne 20 jours, contre 10 prévus par la loi) ;



L'évolution des effectifs de la réserve opérationnelle



Signature de la convention entre la Garde nationale et l'université de Paris-Saclay

- des délais de préavis raccourcis ;
- la possibilité de répondre rapidement à un appel en cas de crise ;
- et, dans le secteur privé, un maintien total ou partiel de la rémunération.

L'idée est simple : faire de l'engagement un choix soutenu, et non un sacrifice personnel.

## L'enseignement supérieur est un enjeu majeur

Le monde étudiant occupe une place particulière dans cette stratégie. Ces dernières années, les partenariats avec les établissements d'enseignement supérieur se sont multipliés. Universités, grandes écoles, instituts : tous sont concernés. Il s'agit de mieux faire connaître la réserve opérationnelle aux étudiants, et de leur donner des conditions concrètes pour s'y engager sans mettre leurs études entre parenthèses.

Aujourd'hui, les étudiants représentent déjà plus de 15 % des réservistes opérationnels.

## Étudier et servir : un équilibre possible

Les conventions signées avec les établissements prévoient plusieurs dispositifs très concrets :

- la reconnaissance académique des compétences acquises dans la réserve (crédits ECTS, bonus dans la moyenne, dispenses de cours ou de stages) ;

- des aménagements d'emploi du temps et d'examens ;
- une information systématique des étudiants accueillis en stage ou en alternance sur leurs droits en tant que réservistes.

À cela s'ajoutent des aides financières :

- une prime annuelle de fidélisation ;
- une allocation mensuelle pour soutenir les études ;
- une aide au financement du permis de conduire.

L'engagement devient ainsi une expérience « professionnalisante », valorisable et reconnue notamment par les obligations RSE.

## Des liens forts avec les associations étudiantes

Le SGGN travaille également avec des fédérations comme la FESIC<sup>1</sup> et des associations étudiantes engagées. C'est le cas de la fédération ATLAS, qui rassemble des associations de défense issues de grandes écoles et d'universités, des jeunes IHEDN ou encore de membres du réseau ACADEM, spécialisé dans les questions de stratégie, de sécurité et de géopolitique.

Ces partenariats permettent de parler le même langage que les jeunes générations, de créer des passerelles, et de mettre des visages sur ces engagés.

## Aller au-delà des murs de l'université

Enfin, la Garde nationale ne limite pas son action aux campus. Le SGGN

développe aussi des coopérations avec les rectorats (conventions avec notamment Bordeaux, Lille, Strasbourg...), les académies (Clermont-Ferrand, Nancy, Lille ou Strasbourg pour les conventions les plus récentes) et le monde sportif afin de toucher plus largement la génération Z et les jeunes actifs.

Innovation, sens du collectif, service public, intérêt pour les technologies émergentes : autant de valeurs qui résonnent avec les attentes d'une génération en quête d'utilité et d'impact.

Nées avec le numérique, les jeunes générations évoluent en effet naturellement dans des environnements où l'information circule vite, où les menaces sont diffuses, hybrides, souvent invisibles. Cyberspace, influence, réseaux sociaux, données, intelligence artificielle : ces terrains sont devenus des champs de confrontation à part entière.

Les jeunes actifs et les étudiants apportent donc aux armées et aux forces de sécurité intérieure des compétences précieuses : maîtrise technologique, agilité intellectuelle, capacité d'adaptation rapide. Autant d'atouts essentiels dans des forces qui doivent aujourd'hui agir aussi bien sur le terrain que dans le cyberspace.

Recruter tôt, c'est préparer l'avenir. Beaucoup de réservistes jeunes deviennent, avec le temps, des cadres aguerris, capables de prendre des responsabilités, voire d'orienter leur carrière vers un engagement plus durable. S'engager dans les réserves formant la Garde nationale, c'est une chance donnée pour se réaliser. C'est mettre ses compétences, son énergie et son temps au service de la République, tout en continuant à construire sa vie personnelle et professionnelle.

(1) Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif.

### Pour en savoir plus sur :

La Garde nationale et son Secrétariat général

[www.defense.gouv.fr/garde-nationale](http://www.defense.gouv.fr/garde-nationale)